



## **PREAVIS MUNICIPAL No 20-11**

Sainte-Croix, le 2 novembre 2020  
Au Conseil communal de et à Sainte-Croix

**Octroi d'une aide à fonds perdu et d'une garantie de déficit en faveur d'un Centre de Recherche, d'Entrepreneuriat, d'Innovation et de Transmission des Métiers de la Mécanique d'Art (ci-après CREITMMA)**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### **Objet du préavis**

Le but du présent préavis est d'allouer sur une période de 5 ans d'une aide à fonds perdu de Chf 25'0000.-- par année ainsi qu'une garantie de déficit à fonds perdu d'un montant maximal de Chf 275'000.--, permettant la mise en place d'un volet entrepreneurial aux métiers de la Mécanique d'art. Cette initiative prendrait place au 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment de la rue de l'industrie 21 (Ex Hermès Précisa International HPI), situé proche de la gare, trait d'union entre le Technopôle et le futur pôle muséal.

### **Préambule**

L'année 2020 a été pour le moins particulière avec une situation économique très incertaine liée à la crise du coronavirus. Dans un souci de rester proactive face à cette situation inédite, la Municipalité souhaite soutenir un projet entrepreneurial innovant, transversal et basé sur les compétences uniques de la région de Sainte-Croix.

Le passé industriel de la région et les savoir-faire qui ont perduré au-delà du déclin des grandes industries, sont réputés loin à la ronde. La création du Technopôle de Sainte-Croix voté dans le cadre du préavis N° 838 du 28 janvier 2008 prévoyait déjà une mise en réseau des compétences du Swiss Welding Institute (SWI), du Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV) et du centre d'Etudes et de Transferts Technologiques (CeTT) de la HEIG-VD d'Yverdon. Fruit d'une volonté de stimuler l'émergence de projets industriels innovants, le Technopôle de Sainte-Croix héberge aujourd'hui l'un des pôles les plus compétents au monde en matière de fabrication additive (impression 3D) et d'acquisition d'images d'objets par des technologies de scannage des plus pointues.

Ces technologies permettent à des entreprises de tout le canton et d'au-delà, de venir bénéficier de ces compétences spécifiques. Ces nouvelles technologies sont très complémentaires avec le savoir-faire historique de la région en matière de micromécanique et c'est dans cette tendance que ce préavis est déposé.

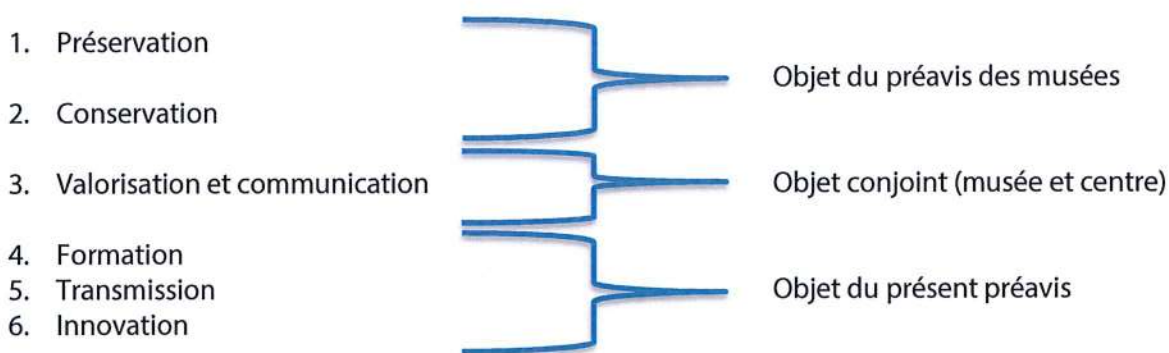
## Historique et écosystème actuel

La région de Sainte-Croix détient un patrimoine unique. Les nombreux artisans, les collections des 3 musées, l'école technique, son passé artisanal et industriel et les compétences de l'Addipôle placent la Commune face à un devoir de conservation, de transmission et de valorisation entrepreneuriale de ces savoir-faire exceptionnels.

### Réunification des musées et du Centre de Recherche, d'Entrepreneuriat, d'Innovation et de Transmission des Métiers de la Mécanique d'art : des initiatives concordantes

Le projet de regroupement des musées avance et un préavis sera proposé au Conseil communal prochainement pour fixer les modalités de soutien à l'exploitation de la future entité.

Grâce à l'initiative de Formation en Mécanique d'art (FEMA) et à celle visant à regrouper les trois musées, il a été possible de définir 6 axes stratégiques représentés dans une cartographie de la Mécanique d'art. Ces axes sont énumérés ci-après (voir annexe 1 pour les éléments détaillés de ladite cartographie) :



Les thématiques en lien avec la préservation (axe 1) et la conservation (axe 2) seront couvertes par les musées.

La Valorisation et la Communication (axe 3) sera un axe global porté par toutes les initiatives. A noter à ce sujet que les éléments mentionnés dans l'annexe 1 concernent le projet Centre d'Innovation et d'Entrepreneuriat des Métiers de la Mécanique d'art uniquement.

Les axes de la Formation (axe 4), Transmission (axe 5) et Innovation (axe 6) sont décrits dans le chapitre détaillant les activités du CREITMMA

Il existera donc un lien évident et coordonné entre les initiatives qui, bien que poursuivant des objectifs différents, auront une unité sur la thématique et les buts poursuivis en matière de rayonnement des savoir-faire de la région sous la bannière « Mécanique d'art : ADN de notre région ».

### Les disciplines de la Mécanique d'art

Pour débiter, il semble très important de rappeler les disciplines qui composent à ce jour ce qui est appelé « la Mécanique d'art ».

#### *Les boîtes à musique*

La production des boîtes à musique s'est d'abord développée à Genève puis à Sainte-Croix, considérée dès le début du XXe siècle comme la capitale mondiale de ce savoir-faire. Cela a marqué profondément la région. De nos jours, cette activité perdure que ce soit au niveau de la fabrication d'objets traditionnels ou contemporains et dans la restauration de pièces anciennes.

### ***Les Automates d'art***

C'est dans les années 1950 que les frères Baud et Guido Reuge, par leur savoir-faire dans la Mécanique d'art, ont notamment attiré Claude Marchal (collectionneur) et Michel Bertrand, technicien de la Maison JAF (Les Jouets & Automates Français, successeurs de la Maison Vichy). Ce dernier a initié François Junod dans les années 1980, ce qui donnera un nouvel essor à la création et à la fabrication des automates d'art. François Junod est depuis un automatier réputé dans le monde entier pour ses créations.

### ***Les Oiseaux-chanteurs***

Dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'automate oiseau-chanteur apparaît comme une mécanisation de la serinette. Ces créations connaîtront un développement important avec Jacob Frisard, les Maillardet, les frères RoCHAT et les Bruguier. La Maison Bontemps de Paris en réalisera des variantes simplifiées. Le stock de cette entreprise sera racheté au milieu des années 1960 par la Maison Reuge SA qui maintient toujours cette fabrication. Dès les années 1990, d'autres artisans de la région perpétuent ce savoir unique en réalisant des pièces d'exception.

### ***L'Horlogerie artisanale***

L'horlogerie artisanale produit des pièces uniques en très petites séries. Elle est présente dans l'Arc jurassien Franco-suisse depuis l'arrivée des horlogers français suite à la révocation de l'Edit de Nantes.

Cette activité artisanale s'est développée dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les Montagnes neuchâteloises, à la Vallée de Joux et à Sainte-Croix. De nos jours, des artisans locaux continuent de développer cet art horloger au plus haut niveau.

Sainte-Croix et sa région réunissent donc l'ensemble des métiers et des savoir-faire dans le domaine de la Mécanique d'art faisant de la région un creuset unique en la matière.

### **Les artisans en Mécanique d'art**

La Mécanique d'art est au départ le fait d'artisans qui ont par la suite contribué à l'essor d'une production industrielle (phonographes, appareils de cinéma, machines à écrire) dans des entreprises comme Paillard et Thorens. Au déclin de celles-ci dans les années 1970, les artisans issus de ce tissu de compétences ont donné, par leur créativité, un nouvel élan à l'expression contemporaine de la Mécanique d'art.

Aujourd'hui, le tissu économique local est marqué par ces arts avec notamment la présence d'entreprises et artisans comme (liste non-exhaustive) : François Junod (artiste-automatier), Denis Flageollet (horloger concepteur), Nicolas Court (automatier et horloger), Reuge SA (boîte à musique), Vianney Halter (horloger créateur indépendant), Anne-Marie et Gérard David (manufacturiers de harpes), Dominique Mouret (pendulier en restauration ancienne), Michel Bourgoz et Gaël Aymonier (restauration de boîtes à musique), Fabrice et Sabine Calderoli (Pendulier-horloger et sculptrice), Jean-Michel Bolens (Enseignant – Arrangeur), Bastien Chevalier (marquettier), Cyril Glauser (Usinage de précision), Etienne Jacques (ébéniste d'art), Dzevad Cohadarevic (Mécanicien de précision), Sylvain Pinaud (Artisan horloger), Victoire Halter (Bijoutière – décoratrice en horlogerie) et Renaud Lelièvre (coutelier).

### **La Formation en Mécanique d'art (FEMA)**

Pour que la Mécanique d'art ne reste pas uniquement cantonnée aux musées et qu'elle continue à vivre et à se développer au travers d'œuvres contemporaines, les maîtres-artisans locaux représentés par MM. Denis Flageollet, François Junod, et Nicolas Court ont élaboré ensemble une formation sur les savoir-faire de base en Mécanique d'art. La première édition s'est déroulée du 9 juillet au 3 août 2018 avec 6 participants, la seconde du 1<sup>er</sup> juillet au 2 août 2019 avec 8 participants. La troisième édition prévue en été 2020 a dû être reportée en 2021, crise du coronavirus oblige.

Véritable trait d'union entre héritage et futur, cette formation se déroule sur 4 semaines de 40 heures, soit un total de 160 heures. Elle ne nécessite pas de connaissances particulières en usinage mécanique et est destinée aux personnes passionnées désirant découvrir quelques « Secrets de Maîtres » et acquérir une connaissance de base en Mécanique d'art.

Forger, limer, percer, tarauder, affûter, polir : lors de ce cours, chaque participant s'imprègne des savoirs et s'essaie à l'assemblage et à la personnalisation d'une horloge musicale avec automate. Au terme de cette expérience, la pièce-école personnalisée appartient à son créateur et lui rappellera au cours du temps sa magnifique immersion dans les Rêves mécaniques.

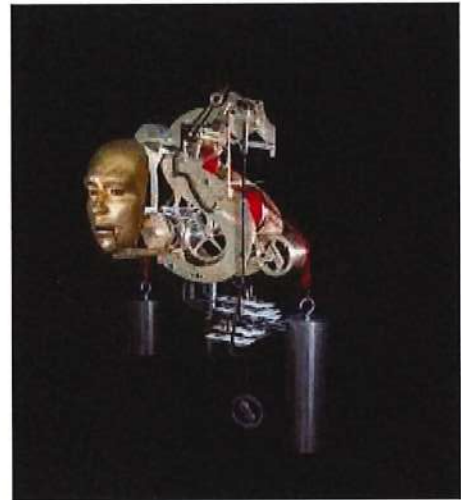
Cette formation est étroitement liée à la candidature des "savoir-faire en mécanique horlogère et en Mécanique d'art" à l'inscription au Patrimoine Culturel et Immatériel de l'UNESCO. Reconnaisant l'importance de cet héritage, les autorités cantonale et communale ont appuyé cet objectif de conservation et de promotion, contribuant ainsi au développement des acquis sur la défense et la préservation de ce patrimoine culturel.

L'étape suivante devra permettre de proposer une formation en Mécanique d'art qui sera une spécialisation technique à un métier de base proche de la mécanique de précision et/ou de l'art appliqué de (1600 heures), durée comparable à une formation professionnelle certifiante et assurant la relève des mécaniciens d'art. Les artisans locaux travailleront dans ce cas en collaboration avec des enseignants titulaires de diplômes suisses de Hautes Ecoles.

La formation est dispensée en période estivale au sein du CPNV pendant les vacances scolaires. La FEMA se voit ainsi limitée dans son expansion sans locaux dédiés. Elle est encadrée par PERFORM, acteur local incontournable dans la formation continue et professionnelle.



Pièce école cours 2018



Pièce école cours 2019

### **Les formations professionnelles et supérieures de Sainte-Croix**

Le CPNV est depuis plus de 100 ans un pilier important au service de l'économie de Sainte-Croix. Il a permis, dès ses débuts en 1908 sous le nom "Ecole de petite mécanique", d'apporter sa contribution au développement de la région en matière de mécanique de précision. Aujourd'hui, le CPNV permet un apprentissage dans différentes filières que sont l'automation, l'électronique, la polymécanique, l'informatique et la médiamatique. Afin d'être le plus proche des réalités économiques, le CPNV travaille aussi avec des entreprises pour la réalisation de projets industriels de petite importance.

Chaque année, les différentes filières accueillent plus de 460 étudiants à Sainte-Croix.

### ***Formation de polymécanicien***

Le polymécanicien fabrique des pièces, des outils et des dispositifs servant à la production et assemble des appareils, des machines ou des installations. Il choisit les outils d'usinage, organise la chaîne de production, programme les machines à commande numérique et contrôle la qualité des pièces produites.

Il participe aux mises en service et effectue des travaux d'entretien. En collaboration avec d'autres professionnels, il traite des commandes et des projets, développe des solutions de construction, crée des documents techniques, ou construit des prototypes et en effectue les essais. Cette formation est la plus ancienne dispensée à Sainte-Croix et qui remporte le plus de succès.

### ***Formation de médiamaticien***

Depuis 1999, le CPNV est le premier du canton à préparer au certificat fédéral de capacité de médiamaticien. Fondamentalement interdisciplinaire, ce nouveau métier est au carrefour de l'informatique et de la communication, de la technique et du commercial, du support et du contenu. Après trois ans de formation, les titulaires du CFC doivent pouvoir analyser les exigences du marché et proposer des produits multimédias dont ils gèrent la programmation, la production, la vente et l'entretien. Ces compétences sont destinées aux PME et aux sociétés de services, notamment dans la banque, l'assurance ou l'administration. La première volée de médiamaticiens de Sainte-Croix a été promue en 2002. Encore méconnu, ce métier est vu comme une évolution de l'employé de commerce et correspond à la digitalisation de la société.

### ***Formation d'informaticien***

L'informaticien est le spécialiste des ordinateurs et des réseaux. Il pratique un métier actuel, diversifié et en constante évolution.

Il conçoit, développe, réalise, programme, intègre, installe et met en service des systèmes et des applications informatiques. Il s'occupe du matériel et du logiciel des ordinateurs individuels ou reliés à un réseau, ainsi que des systèmes de saisie et de transmission de données informatiques (Internet, par exemple).

Dans le cadre de projets, il collabore avec d'autres professionnels de la branche. Il est souvent amené à former et à soutenir les utilisateurs d'ordinateurs au sein d'une entreprise.

En tant que généraliste, l'informaticien se situe à l'intersection des professions du domaine technique et du domaine commercial et administratif.

### ***Les formations supérieures présentes à Sainte-Croix***

La formation de technicien en école supérieure (ES) permet au titulaire d'un CFC d'acquérir une spécialisation dans son domaine professionnel et de consolider son niveau de maîtrise professionnelle : elle offre des connaissances élargies supplémentaires et reste avant tout orientée vers la pratique.

Les entreprises sont à la recherche de tels professionnels, capables d'assumer les responsabilités d'un cadre tout en faisant l'intermédiaire entre les ingénieurs (ou les clients) et la production. Ils sont donc bien plus que des exécutants, car ils contribuent au fonctionnement de l'entreprise et aux processus de production.

Le diplôme de technicien ES est un titre reconnu par la Confédération et la formation dure deux ans à plein temps. Elle s'achève par un examen théorique. Le CPNV propose sur ses deux sites les formations de technicien ES en systèmes industriels, en informatique et en génie mécanique.

Sainte-Croix accueille donc les formations complètes suivantes :

### ***Technicien ES en génie mécanique***

Les techniciens diplômés ES en Génie mécanique assurent le lien entre les ingénieurs et le personnel technique. Toujours en étroite collaboration avec les clients, la recherche, la production, la vente et le marketing, ils développent des machines ou des composants et construisent des prototypes pour en vérifier le bon fonctionnement. Dans le cadre du développement, ils répondent aux désirs des clients et appliquent les nouvelles technologies, en développant des produits réalisables à l'échelle industrielle ainsi que de nouveaux processus. Pour ce faire, ils prennent en considération non seulement les aspects techniques, mais également les questions qui ont trait à la sécurité, à l'environnement et à l'utilisation des produits.

Les produits et processus nouveaux ou améliorés sont la plupart du temps réalisés à l'écran. Les techniciens diplômés ES en Génie mécanique développent des solutions optimisées à l'aide d'outils modernes de construction, de calcul et de simulation, assistés par ordinateur. Dans le cadre de la construction, ils calculent et dimensionnent les composants en fonction des contraintes. Ils tiennent compte des possibilités de fabrication et des exigences au niveau de l'utilisation et de l'entretien. C'est dans le cadre de cette formation qu'une spécialisation en fabrication additive est possible.

### ***Technicien ES en informatique***

Les techniciens ES en informatique assument la responsabilité de l'exploitation et de l'adaptation des systèmes informatiques. Ils sont en charge du service technique qui s'occupe de toutes les tâches garantissant le fonctionnement fiable des systèmes informatiques, des programmes et de leur développement.

Les techniciens diplômés ES en informatique dirigent des projets IT portant sur le matériel et sur le logiciel en collaboration avec les clients ou en accord avec la direction de l'entreprise.

### ***Partenariats avec les artisans en mécanique d'art***

Les apprentis polymécaniciens et les techniciens ES en génie mécanique du CPNV participent à la fabrication de la majorité des pièces composantes les pièces-écoles de la FEMA. Quelques artisans de la région offrent des places de stages aux apprentis et étudiants, ce qui permet à certains d'entre eux de découvrir de nouvelles opportunités dans un domaine qu'ils ne connaissaient pas ou peu au début de leur formation. Lors du comptoir de Sainte-Croix 2020, des étudiants ont pu montrer, par de belles maquettes, l'interaction entre la mécanique d'art et les technologies modernes.



## Description du Centre de Recherche, d'Entrepreneuriat, d'Innovation et de Transmission des Métiers de la Mécanique d'Art - CREITMMA

Comme cela a été présenté précédemment, Sainte-Croix se trouve à l'interface d'un savoir-faire historique et de techniques contemporaines hébergées au sein du Technopôle. Le présent chapitre s'attèle à présenter le projet global qui pourrait émerger à Sainte-Croix grâce au soutien de la Commune.

### Le projet i21 – un fil rouge général

En avril 2019, les villes de Sainte-Croix et Renens, avec l'appui de l'ECAL/Ecole cantonale d'art de Lausanne, des artisans en Mécanique d'art de Sainte-Croix et des scale-up L.E.S.S. SA et Swissto12 SA lançaient le projet i21. Il s'articulait autour de la mise en réseau de surfaces d'activités industrielles en ville et à la montagne, dans une démarche collaborative et ouverte. Elle offrait aux acteurs de part et d'autre, des passerelles sur des compétences uniques peu présentes dans chaque site.

Pour ce faire, deux axes furent identifiés. Le premier visait à accentuer la valorisation de la formation professionnelle en permettant aux étudiants des filières des deux villes de se confronter à des projets industriels réels. Les étudiants pouvaient bénéficier à terme d'espaces pour côtoyer les réalités économiques, les savoir-faire locaux et émuler de l'innovation.



Une passerelle par des stages ou des projets de diplôme a été déployée. Elle permet à des stagiaires du CPNV de trouver des opportunités à Renens ou à des étudiants de l'ECAL de venir séjourner à Sainte-Croix.

Le second était le déploiement à Sainte-Croix d'espaces permettant d'accueillir en résidence sur de courtes périodes, des entreprises qui pourront développer leurs projets en s'appuyant sur les compétences uniques de la région. Pour ce faire, Procimmo – fonds d'immobilier industriel propriétaire de l'ancien bâtiment HPI – est prêt à lancer le réaménagement d'espaces disponibles au fur et à mesure des besoins. Du logement en mode colocation, des salles de cours, un atelier ouvert et un restaurant pourraient notamment faire partie du programme envisagé.

Les articles en lien avec cette initiative se trouvent sous le lien <https://industrie21.ch/news/>

Le projet i21 s'appuyait également sur les compétences du Technopôle pour démarcher des entreprises qui viendraient s'établir en résidence industrielle à Sainte-Croix pour bénéficier des connaissances en matière de fabrication additive.

La mise en place du CREITMMA serait la première réalisation concrète de ce projet.

### Le bâtiment HPI – un lieu incontournable et adapté

Le bâtiment HPI situé à la rue de l'Industrie 21 est un vestige du passé industriel de Sainte-Croix. Outre la Migros, ce bâtiment héberge aujourd'hui diverses entreprises et activités (industrie, cave à vin, fitness, assurance, pressing, fiduciaire, ...). La forme architecturale du bâtiment et sa position géographique en font un véritable trait d'union entre le site du futur musée et le Technopôle.

Le bâtiment comporte un étage disponible d'une surface de 3400m<sup>2</sup>. Il est réservé depuis de nombreux mois pour une affectation en lien avec le savoir-faire ou les entreprises du Technopôle. Cet étage permet de disposer d'espaces polyvalents, aménageables au fur et à mesure des demandes tout en lui dédiant un accès spécifique rattaché au parking du Platon.

Le futur CREITMMA se situerait à l'extrémité Sud-Est du bâtiment, avec une magnifique vue sur le Mont de Baulmes et le Technopôle.

Le propriétaire est le fonds de placement d'immobilier industriel Procimmo. Depuis le début des démarches en lien avec le projet i21, Procimmo est un partenaire qui a toujours démontré son envie d'aménager des locaux en fonction des besoins de potentiels occupants. Le propriétaire s'est aussi penché sur une réhabilitation de son bâtiment et a procédé à une projection de ce que pourrait devenir ce site dans une vision à quelques années (voir ci-dessous).



**Croquis du bâtiment et de sa potentielle réaffectation**

La réhabilitation du bâtiment HPI est très importante pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il s'agit d'un bâtiment central, proche de la gare et qui marque la Commune de façon importante par son gigantisme. Ensuite, la symbolique historique de ce bâtiment en fait un héritage à la hauteur de sa taille. Finalement, sur un plan strictement fonctionnel, les grands espaces disponibles permettent plusieurs types d'aménagement pouvant accueillir un large spectre de projets.

Le propriétaire intervient donc comme un partenaire privé. Il proposera des loyers échelonnés pour permettre le lancement du projet dans les meilleures conditions possibles.

### **Les objectifs du Centre d'Innovation et d'Entrepreneuriat des Métiers de la Mécanique d'art**

Le CREITMMA est un projet de promotion économique dont les objectifs sont multiples :

- Permettre à la région de Sainte-Croix et ses artisans d'instiller dans les milieux industriels leur savoir-faire unique
- Favoriser la transmission du savoir-faire et l'appui aux jeunes souhaitant lancer une activité entrepreneuriale en lien avec la Mécanique d'art ou la mécanique en général
- Créer un lieu de formation et de découverte des disciplines des métiers de la Mécanique d'art
- Permettre aux étudiants des filières du CPNV de disposer d'un lieu leur permettant de développer des projets personnels et/ou entrepreneuriaux
- Favoriser l'échange et l'interdisciplinarité en intégrant les autres filières enseignées à Sainte-Croix
- Permettre aux métiers d'art de continuer d'intégrer les nouvelles technologies, notamment en fabrication additive.

### **Les activités du CREITMMA**

Différents espaces sont prévus sur quelque 350m<sup>2</sup> au sein des futurs locaux. Le CREITMMA sera ainsi en mesure de développer des activités qui devraient, à terme, assurer son indépendance financière.

#### *Mise en place de formations « sur mesure »*

La concentration dans la région des disciplines de la Mécanique d'art représente un atout qui peut être valorisé, entre autre, auprès des marques horlogères. En fonction des demandes et en s'appuyant sur les compétences de PERFORM, il sera possible de mettre en place ces formations à destination de professionnels en lien avec les métiers de l'horlogerie. Ces cours mobiliseront, en fonction des thématiques, les artisans de la région, ce qui permettra de disposer d'une offre large. Le cours existant qui



est donné sur quatre semaines a déjà mis en place différents modules qu'il sera aussi aisé d'exploiter indépendamment.

#### *L'accueil d'industries pour découvrir les savoir-faire*

L'environnement naturel de Sainte-Croix est un atout pour de la villégiature. L'accueil depuis 2 ans sur trois jours des élèves de l'ECAL/Ecole cantonale d'art de Lausanne du Master of Advanced Studies in Design for Luxury & Craftmanship (MAS DLC) a permis de tester un modèle de découverte de la région qui plait beaucoup : visite du CIMA et de l'Atelier du Dr. Wyss (ultérieurement du musée), découverte des manufactures et la participation à des cours théoriques et pratiques composent une offre qui peut être valorisée auprès de grandes ou moyennes entreprises. Permettre en effet à des sociétés de se retrouver sur trois jours à la montagne, avec un programme d'occupation bien réglé, permettant des moments conviviaux ne manquera pas de toucher un grand nombre de participants.

#### *La gestion d'un atelier ouvert aux étudiants et artisans de Sainte-Croix*

Pour permettre la transmission des connaissances, il est indispensable de disposer d'un atelier pour inclure une dimension pratique. Cet atelier, qui sera équipé par le CREITMMA qui se constituera en forme associative (voir gouvernance), sera également ouvert aux étudiants du CPNV et à la population avec un système d'abonnement. La direction du CPNV s'est montrée très enthousiaste envers ce projet. Elle envisage de prendre en charge une série d'abonnements pour les mettre à disposition de ses étudiants. Ce type d'initiative a le mérite de créer des espaces de rencontre où étudiants, chefs d'entreprise artisans, innovateurs et citoyens de la région pourront émuler des projets.

#### *La mise en place de workshop pour élargir les collaborations*

Comme cela a été mentionné dans l'introduction, la FEMA et l'ECAL collaborent depuis 3 ans. Cette interaction permet non seulement de fournir un éclairage extérieur à la région mais aussi de la faire rayonner. Deux réalisations sont nées de cet échange :

- a) Pièce école pour la formation de l'été 2021 (2020 ayant été reportée).

Au printemps 2019, 9 étudiants de 7 nationalités différentes du MAS DLC de l'ECAL initiaient une collaboration inédite avec les artisans de Sainte-Croix et sa région.

Dans le cadre d'un atelier de trois jours en immersion, les étudiants ont eu pour mission d'imaginer et de dessiner la pièce-école de l'édition 2021 de la formation en Mécanique d'art. A l'issue du processus, trois projets de grande qualité ont été dévoilés à un jury d'artisans. C'est le projet « Wind » de Changwei Zhou (Chine), An Taniguchi (Japon) et Somchai Thumthatanukul (Thaïlande) qui a retenu toute l'attention du jury. Cette horloge qui illustre parfaitement les trois Arts mécaniques résonne à chaque heure, tandis que les pièces métalliques bleues ondulent subtilement, tel le vent sur la surface d'un lac.



**Projet lauréat Wind**

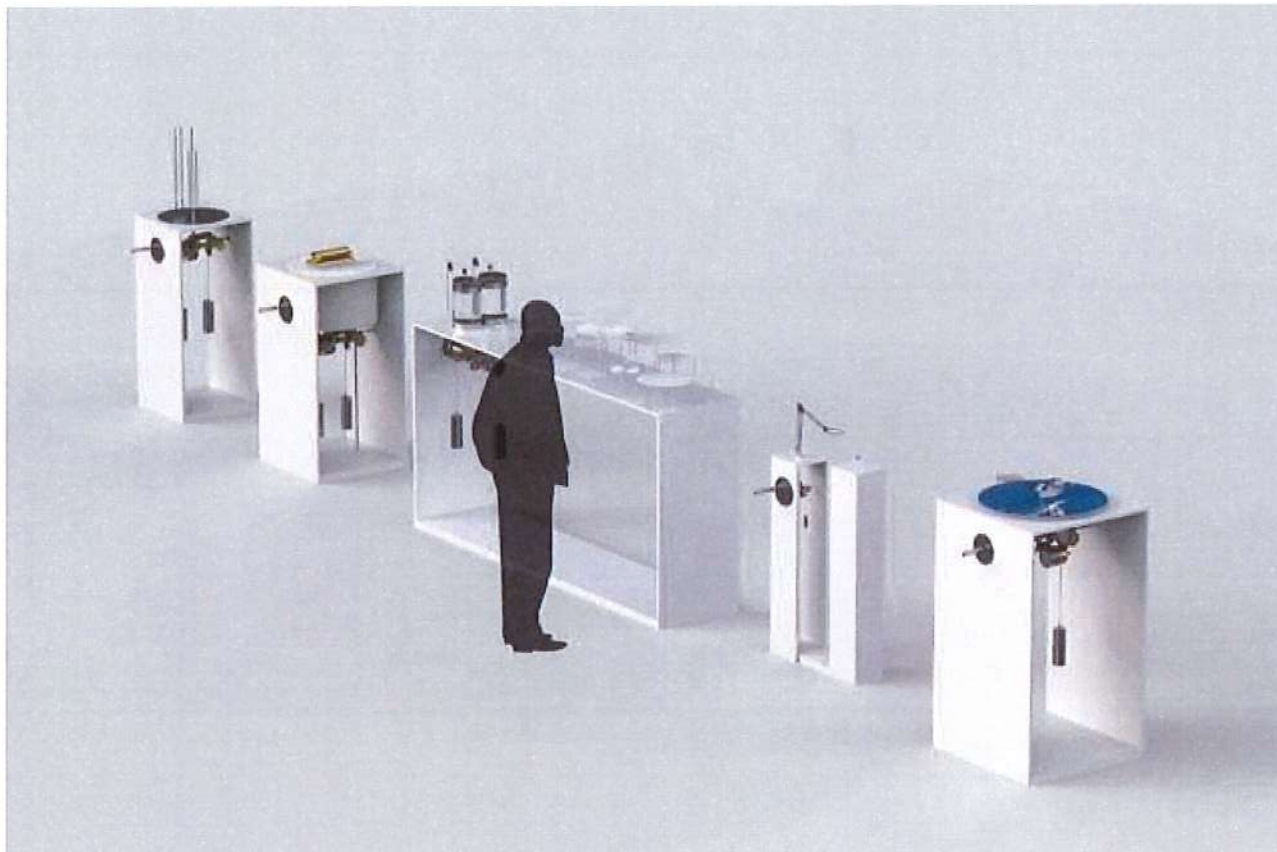
- b) Projet d'exposition mobile de présentation de la Mécanique d'art

En 2020, un projet a été lancé dans le cadre de la collaboration de l'ECAL et de la FEMA, avec entre autres ambitions de définir Sainte-Croix comme la capitale mondiale de la Mécanique d'art. Ce projet consiste en des pièces d'exposition mobiles qui présenteront la Mécanique d'art et les savoir-faire exceptionnels de Sainte-Croix à travers le monde.

L'intention est de faire connaître et rayonner les compétences uniques et le potentiel de l'industrie de la micromécanique, dont Sainte-Croix est indiscutablement le centre de gravité.

**La mise en place du CREITMMA permettra, lors de la participation à des expositions à l'étranger aux côtés de l'ECAL, de communiquer sur l'existence à Sainte-Croix d'un lieu permettant d'avoir accès aux compétences de la région.**

Les prototypes des pièces ont été conçus et les coûts de réalisation font partie du budget de l'année 2021 (voir chapitre coûts et financement).



**Illustration du concept de présentation**

### ***La gouvernance du CREITMMA***

Les artisans de la région ont réussi, dans le cadre de la FEMA, à structurer une organisation qui permet à chaque entité de fournir des prestations en fonction des besoins. Pour le moment, FEMA est conduite sous l'égide de la Fondation du CIMA. Afin de bien distinguer les structures, une association dédiée au CREITMMA sera constituée. Cette structure opérationnelle modulable permettra de facturer la mise à disposition de ressources en fonction des besoins et d'avoir peu de frais fixes. Elle pourra également, comme entité propre, obtenir des subventions et soutiens pour conduire ses activités (voir chapitre coûts et financement). L'autre avantage de cette organisation est qu'elle permet d'intégrer dans ce nouveau projet les forces vives / relève qui travaillent ou collaborent déjà étroitement avec les entités de la région.

Dans une phase de lancement et pour éviter des coûts inutiles, l'organigramme sera relativement simple. Il consistera avant tout en l'établissement d'un catalogue des compétences présentes et pouvant être mobilisées sur appel. Un encadrement de l'atelier ouvert est prévu au budget tout comme un montant pour la partie démarchage auprès des entreprises. Les autres honoraires sont eux proportionnels aux rentrées financières.

Un comité de pilotage (COFIL) du CREITMMA intégrant 2 membres délégués par la Municipalité sera mis en place pour encadrer le projet et suivre son évolution financière et opérationnelle.

## **Mise en place d'un comité de coordination unique**

Comme expliqué précédemment, le projet de réunification des musées et le lancement du CREITMMA ont des objectifs communs dont la finalité est la mise en œuvre des différents axes décrits dans la cartographie figurant en annexe 1. Faire de « Mécanique d'art - ADN de notre région » une réalité est le but que les différents acteurs impliqués vont poursuivre.

Afin d'assurer une bonne coordination des initiatives et de maintenir un cadre stratégique cohérent, il est prévu de mettre en place un Comité de coordination commun à la réunification des musées et au CREITMMA. Ce comité, dans lequel siègeraient des représentants du CREITMMA, du projet des musées et de la Municipalité permettrait aux différents projets de dialoguer. Ce comité de coordination pourrait s'élargir avec le temps en fonction d'autres initiatives poursuivant de mêmes objectifs.

## **Coûts et financement**

L'association qui sera créée pour s'occuper de porter le projet sera en charge de :

- Conclure un contrat de bail à loyer avec le propriétaire
- Equiper et meubler les locaux
- Gérer et animer les espaces
- Démarcher et organiser les formations et l'accueil des industries / visites

Le budget prévisionnel (annexe 2) a été élaboré par la future association. Il tient compte, au cours des cinq premières années, de la garantie de déficit et de l'aide à fonds perdu faisant l'objet du présent préavis.

### ***Soutien potentiel du Canton***

Le 17 juin de cette année, le Grand Conseil vaudois a accordé au Conseil d'Etat un crédit-cadre de 4 ans de CHF 7'900'000.- visant à prolonger le soutien de l'Etat à la maîtrise foncière des collectivités publiques en zones industrielles au sens de l'article 24a LADE et à renforcer le soutien aux infrastructures à vocation économique au sens de l'article 24, al 2 LADE, compensé par le solde du crédit-cadre 2016-2019.

L'article 24 de Loi sur l'Appui au Développement Economique (LADE) prévoit :

#### ***Art. 24 Infrastructures 2***

*1 Des subventions pour l'achat, la réalisation, la rénovation et la transformation d'infrastructures, à l'exclusion de l'entretien courant, peuvent être accordées sous les formes suivantes :*

- 1. des prêts, avec ou sans intérêts ;*
- 2. des cautionnements de prêts des tiers.*

*1bis Les subventions sont octroyées pour une durée maximale de 25 ans et ne peuvent excéder 35 pour cent du coût engendré par l'accomplissement économe et efficace du projet. Les subventions imposées par la Confédération n'entrent pas dans le calcul de ce taux.*

*2 Exceptionnellement, compte tenu des possibilités financières du bénéficiaire et de l'importance du projet pour le développement économique, des aides à fonds perdu pourront être octroyées, à raison de 35 pour cent au plus du coût engendré par l'accomplissement économe et efficace du projet.*

#### ***Art. 24a Abaissement du prix de vente ou de location des terrains en zones industrielles 2***

*1 Exceptionnellement, compte-tenu des possibilités financières des communes ou des entités constituées par elles et de l'importance du projet pour l'économie régionale, des aides à fonds perdu à hauteur de 10 pour cent maximum du coût engendré par l'accomplissement efficace et économe du projet peuvent leur être octroyées pour la vente ou la location de terrains destinés à des entreprises industrielles, pour autant qu'elles fournissent un effort financier équivalent.*

Dans le cas du présent projet et suite à un contact avec le Service de la Promotion Economique et de l'Innovation (SPEI), les modalités d'octroi de ce soutien ont pu être précisées. Dans le premier décret, seules les entités publiques étaient éligibles à ce soutien. Le renouvellement du décret a permis d'élargir le champ d'application et des entités privées peuvent être éligibles sous certaines conditions. Le soutien revêt un caractère exceptionnel (al. 2 de la LADE) et l'initiative soutenue doit démontrer qu'elle sert le développement économique régional.

A noter que le montant de CHF 7'900'000.-- sera prioritairement destiné aux régions périphériques. Le lancement du CREITMMA serait donc éligible au soutien du canton, dans une dimension d'innovation représentée par les liens avec le Technopôle et le MAS DLC de l'ECAL.

Autrement dit, tant le propriétaire Procimmo pour les aménagements des locaux que le CREITMMA pour les équipements / mobiliers pourraient solliciter un soutien pouvant aller jusqu'à 35% de l'investissement total. En cas d'obtention, cela pourrait avoir un impact à la baisse du loyer et soutenir l'investissement de l'association. Les entités (propriétaire et association) ont d'ores et déjà été informées et mises en relation avec le SPEI. L'Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV) s'occupera de préavis et d'accompagner les demandes.

### **Convention**

Une convention régissant les conditions d'octroi de la garantie de déficit sera signée entre l'association et la Commune de Sainte-Croix. Elle régira notamment les aspects suivants :

- a) La mise en place d'un comité de pilotage avec deux membres délégués par la Municipalité
- b) La possibilité pour l'association de procéder à des appels de fonds auprès de la Commune pour assurer son fonds de roulement
- c) La validation des budgets
- d) La remise d'un rapport annuel et des comptes vérifiés pour valider les montants engagés
- e) Une mention du soutien de la Commune dans les outils de promotion

### **Calendrier**

En cas d'acceptation du présent préavis, le lancement du CREITMMA pourrait être fait pour la prochaine formation de 4 semaines, soit à l'été 2021. Il sera en effet nécessaire de procéder aux aménagements des locaux, constituer et structurer l'association et de finaliser les montages financiers que ce soit vis-à-vis du propriétaire ou du SPEI.

### **Conclusions**

A année particulière, projets particuliers ! En pleine crise du coronavirus, il est important pour une collectivité publique d'envoyer un message positif envers l'économie et de soutenir des initiatives qui permettront de renouveler et d'enrichir le tissu économique local. Une fois la crise sanitaire passée, il faudra être prêt à rebondir rapidement.

La Mécanique d'art est représentée par de nombreuses disciplines dont la concentration à Sainte-Croix est unique et différenciatrice. Les artisans de la place n'ont pas attendu le présent préavis pour penser à leur succession et à la valorisation de leur savoir-faire en instaurant notamment la FEMA en 2018.

Le soutien proposé sous la forme d'une part, par une aide à fonds perdu annuelle de Chf 25'000.-- et d'autre part, par une garantie de déficit CREITMMA revêt plusieurs facettes qui peuvent initier une spirale vertueuse pour la Commune. Pour information, la Commune aide depuis plusieurs années les activités de la Mécanique d'art, un montant de Chf 25'000.-- est d'ailleurs porté au budget 2021.

Tout d'abord, il reconnaît et appuie le développement et la transmission d'un savoir-faire unique, représenté par un pan important de l'économie locale qui touche à l'ADN de Sainte-Croix. Ensuite, il permet de mettre en place un dispositif qui permettra aux étudiants du CPNV de créer un lien entrepreneurial avec la région et d'y apporter une énergie permettant l'émergence de nouveaux projets. Enfin, il implique un

propriétaire d'un bâtiment imposant qui accepte de s'engager aux côtés de la Municipalité pour faire revivre un étage complet actuellement en friche, permettant une croissance du projet et l'accueil d'entreprises en lien avec la vision communale.

La collaboration initiée par les artisans de la région avec l'ECAL, dont la réputation rayonne au niveau international, représente un aiguillon redoutable pour faire la promotion des savoir-faire régionaux et pour rapatrier des visiteurs ou des entreprises souhaitant bénéficier des connaissances endémiques à Sainte-Croix.

En invitant le Conseil communal à soutenir les conclusions du présent préavis, la Municipalité ne souhaite pas seulement reconnaître son héritage industriel. Elle souhaite le faire connaître au-delà des frontières et en récolter les fruits dans la durée.

Le modèle développé est un exemple d'un partenariat public-privé réussi, qui s'inscrit aussi dans une vision cantonale de redéploiement de l'industrie dans les régions périphériques.

## CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX,

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### d é c i d e

- **de valider** la politique visant à soutenir la mise en place du projet Centre d'Innovation et d'Entrepreneuriat des Métiers de la Mécanique d'art ;
- **d'accorder** une aide à fonds perdu annuelle de Chf 25'000 à prévoir aux budgets 2021 à 2025 ;
- **d'octroyer** une garantie de déficit à fonds perdu au Centre de Recherche, d'Entrepreneuriat, d'Innovation et de Transmission des Métiers de la Mécanique d'Art pour la période 2021-2025. Cette garantie est limitée à la période 2021-2025 pour un montant maximum Chf 275'000 sur les 5 ans et au maximum de Chf 120'000 par année ;
- **de financer** les éventuelles activations de la garantie de déficit par un emprunt aux meilleures conditions du moment ;
- **d'amortir** ces dépenses sur une période maximale de 5 ans lors du bouclage des comptes des exercices 2021 à 2026.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :  C. ROTEN



Le Secrétaire :  S. CHAMPOD

**Annexes :** Cartographie des projets en Mécanique d'art (annexe 1)  
Budget prévisionnel CREITMMA (annexe 2)

**Délégués municipaux :** **M. Cédric Roten, Syndic**  
**M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal**

## CARTOGRAPHIE DES PROJETS MEC-ART

29.09.2020

### 1. PRÉSERVATION

**1.1**  
UNESCO  
Patrimoine culturel  
immatériel

**1.2**  
Traité de Mécanique  
d'Art

**1.3**  
Représentation de  
FEMA au sein du COFIL  
Musée unique

### 2. CONSERVATION

**2.1**  
Suivi conservatoire  
pièces anciennes

**2.2**  
Collaboration Musée  
unique

### 3. VALORISATION ET COMMUNICATION

**3.1**  
Gestion réseaux  
sociaux

**3.2**  
Gestion du site  
www.mec-art.ch

**3.3**  
Gestion des relations  
presse

**3.4**  
Animation réseau  
ALUMNI

**3.5**  
Organisation  
expositions  
thématiques

**3.6**  
Structure juridique  
Mécanique d'Art

**3.5.1**  
Conférence  
économique 2017

**3.5.2**  
Comptoir de Sainte-  
Croix 2018

**3.5.3**  
FENV Forum  
Économie Nord  
Vaudois 2019

**3.5.4**  
Comptoir de Sainte-  
Croix 2020

**3.5.5**  
Biennale des métiers  
d'art 2020 Luxembourg  
REPORTÉ

**3.5.6**  
Exposition exclusive  
«Musée unique»  
2022

**3.5.7**  
JEMA 2021

**3.5.8**  
Watches & Wonder,  
SIHH in the City 2021

**3.5.9**  
Article dans la revue  
Passé Simple

**3.5.10**  
Exposition  
temporaire sur  
la formation en  
Mécanique d'Art  
CIMA

**3.5.11**  
Événement  
Patrimoine culturel  
immatériel lors de la  
décision de l'UNESCO  
14-18.12.2020

**3.5.12**  
Présentation  
conjointe avec l'ECAL  
dans des expositions  
ciblées



## Secrets de Maîtres

### Introduction à la mécanique d'art

Centre International de Mécanique d'Art  
Projet Mec-Art  
p.a. Commune de Sainte-Croix  
Rue Neuve 10  
1450 Sainte-Croix  
[www.mec-art.ch](http://www.mec-art.ch) / [info@mec-art.ch](mailto:info@mec-art.ch)

#### 4. FORMATION

**4.1**  
Formation longue et certifiante

**4.2**  
Cours d'introduction pour élèves de l'ECAL

**4.3**  
Support de cours en plusieurs langues

**4.4**  
Locaux et ateliers dédiés

**4.5**  
Acquisition de formations ciblées

#### 5. TRANSMISSION

**5.1**  
FEMA - Introduction «Secrets de Maîtres»

**5.2**  
Ateliers : stages et formation

**5.3**  
Expertise Mécanique d'Art pour les élèves du CPNV

#### 6. INNOVATION

**6.1**  
Artisans

**6.2**  
Manufactures

**6.3**  
Technopôle

**6.4**  
AddiPôle

**6.5**  
ECAL

**6.6**  
HEIG-VD

**6.7**  
Lancement du CREITMMA

**6.5.1**  
Prototype pièce-école 2021

**6.5.2**  
Stand de présentation itinérant Mécanique d'Art avec l'ECAL

**6.5.3**  
Gestion de l'atelier ouvert

